Demande de  
logement communal

# Règles et procédures

Le présent règlement s’applique aux logements publics mis en location par la commune de Menglon. Lorsqu’un logement communal se libère, la commune de Menglon s’engage à :

* publier sur le site de la commune [www.menglon.fr](http://www.menglon.fr) une annonce correspondant au logement disponible, spécifiant :
  + l’adresse, le loyer, le type de logement (superficie, nombres de chambres, parties extérieures, dépendances, système de chauffage, charges, etc…),
  + la date de disponibilité du logement,
  + la date limite de dépôt des dossiers,
  + un lien vers le formulaire de candidature avec la liste des pièces à fournir et le modèle d’acte de cautionnement (cf. modèles ci-dessous),
  + la procédure de candidature et d’accusé de réception des dossiers (par mail ou par courrier recommandé avec accusé de réception).
* accuser réception des dossiers reçus dans un délai d’une semaine,
* examiner les candidatures en fonction des conditions générales et du barème d’attribution ci-dessous, et dans le respect de la confidentialité des informations transmises.

La commission municipale *Patrimoine / Énergie / Bâtiments Communaux* se réunira dans la semaine suivant la date limite de dépôt des dossiers afin d’étudier les candidatures.

L’instruction des dossiers se fera en fonction des conditions générales d’attribution, du barème ci-dessous ainsi que de l’antériorité des demandes.

Des candidatures spontanées constituées d’un dossier de demande complet peuvent aussi être envoyées.

Toutes les demandes seront conservées un an et seront à renouveler par le ou la demandeur∙e à l’issue de ce délai. Le renouvellement se fait par mail ou courrier en rappelant l’identité du ou de la demandeur∙e et en adressant les dernières pièces justificatives mises à jour. Si un logement venait à se libérer au cours de cette période, la candidature serait alors étudiée.

## Conditions générales

* Les dossiers doivent être constitués du formulaire ci-dessous (remplir ou cocher les zones grises), des pièces justificatives et de l’acte de cautionnement (cf. annexe).
* Les dossiers doivent être adressés par mail ou courrier avec accusé de réception à la Mairie.
* Les dossiers incomplets ne pourront pas être instruits. En cas de fausse déclaration, la demande de logement sera réputée nulle ; si un logement a déjà été attribué, il sera mis fin de plein droit au bail.
* Le ou la demandeur∙e doit être majeur∙e ou mineur∙e émancipé∙e.
* Le ou la demandeur∙e ne peut posséder en pleine propriété un bien immeuble salubre situé à Menglon ou dans un rayon de 20 km et affecté au logement.
* Le ou la demandeur∙e doit avoir des revenus suffisants (aides sociales comprises) pour s’acquitter de son loyer, qui ne peut pas excéder 1/4 des revenus du ou des demandeurs.
  + En cas de revenus insuffisants, le ou la demandeur∙e doit avoir un∙e garant∙e (personne physique ou moral) dont les ressources doivent être équivalentes au minimum à 3 fois le loyer (cf. annexe).
* Le nombre de locataires doit être adapté au logement (1 personne par chambre a minima).
* Un mois de loyer sera demandé en caution lors de la signature du bail.

## Barème

NB : Les dossiers avec le score le plus élevé seront prioritairement étudiés.

* À chaque enfant : 0,5 point
* Personne seule avec enfant(s) : 0,5 point par enfant à charge
* Personne ou enfant à charge en situation de handicap : 1,5 points
* Personne de plus de 75 ans : 0,5 point
* Personne sans logement, hébergé par un tiers : 2 points
* Personne dans logement insalubre : 1 point
* Personne bénéficiant d’une mesure d’éloignement ou de protection : 3 points
* Quotient familial (sur justificatif CAF) :
  + inf. à 250€ : 3 points
  + entre 251 et 500€ : 2 points
  + entre 501€ et 700€ : 1 point
  + au-delà de 700€ : 0 point

# Formulaire : Demande de logement communal

N° de l’annonce :

Adresse du logement concerné :

## Demandeur∙e principal∙e

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom |  | Prénom |  |
| Né∙e le |  | À |  |
| Nationalité |  | | |
| État civil | Marié∙e  Divorcé∙e | Concubinage  Veuf∙ve | Autre (préciser) : |
| Téléphone |  | E-mail |  |
| Adresse actuelle |  | | |
| Situation professionnelle | Salarié∙e  Étudiant∙e | Sans emploi  Indépendant∙e | Autre (préciser) : |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Revenu annuel | € | Revenu mensuel moyen | € |

## Conjoint∙e / Co-demandeur∙e

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom |  | Prénom |  |
| Né∙e le |  | À |  |
| Nationalité |  | | |
| État civil | Marié∙e  Divorcé∙e | Concubinage  Veuf∙ve | Autre (préciser) : |
| Téléphone |  | E-mail |  |
| Adresse actuelle |  | | |
| Situation professionnelle | Salarié∙e  Étudiant∙e | Sans emploi  Indépendant∙e | Autre (préciser) : |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Revenu annuel | € | Revenu mensuel moyen | € |

## Enfants à charge

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom | Prénom | Né∙e le |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

## Situation personnelle

|  |  |
| --- | --- |
| Quotient familial[[1]](#footnote-1) |  |
| Êtes-vous une personne seule avec enfant(s) ? | Oui  Non |
| Êtes-vous en situation de handicap ? | Oui  Non |
| Avez-vous un enfant en situation de handicap ? | Oui  Non |
| Êtes-vous actuellement sans logement ? | Oui  Non |
| Êtes-vous actuellement hébergé∙e par un tiers ? | Oui  Non |
| Habitez-vous un logement déclaré insalubre ? | Oui  Non |
| Bénéficiez-vous d’une mesure judiciaire d’éloignement / protection ? | Oui  Non |

## Pièces à fournir en fonction de votre situation

(Merci de cocher les pièces jointes correspondant à votre dossier)

**Pour tou∙tes les demandeur∙es :**

Pièce d’identité (carte nationale d’identité, passeport, titre de séjour ou de résident, etc.)

Dernier avis d’imposition sur les revenus de l’année précédente

3 dernières quittances de loyer ou attestation d’hébergement

Relevé d’Identité Bancaire (RIB)

**En fonction de votre situation, le cas échéant :**

Livret de famille, attestation de PACS, extrait du jugement de divorce / séparation / non-conciliation

Acte de cautionnement (cf. annexe) et copie des documents attestant des ressources du cautionnaire.

Pour les employé∙es : 3 derniers bulletins de salaire ou d’indemnités de stage

Pour les indépendant∙es : 2 derniers bilans et/ou ou attestations URSSAF des 2 derniers trimestres

Tout autre document attestant de vos ressources : justificatif de retraite, pensions, prestations sociales et familiales, revenus fonciers, rentes, bourses, indemnités Pôle Emploi, etc. (indiquant les montants et la durée de versement)

Attestation CAF précisant le quotient familial des 3 derniers mois.

Pour les propriétaires d’un bien immeuble à destination de logement : taxe foncière

Déclaration d’insalubrité de votre logement actuel

Avis judiciaire ou policier d’éloignement et de protection

Autres pièces justifiant de votre situation (préciser) :



## Informations complémentaires

(Vous pouvez détailler votre situation et/ou votre motivation ci-dessous ou sur papier libre.)

**Merci de cocher cette case si vous souhaitez que votre dossier soit conservé, pour une durée maximale de 1 an, dans le cas où un autre logement communal se libérerait.**

## Attestation

En signant ce document, vous déclarez sur l’honneur ne pas posséder en pleine propriété un bien immeuble salubre situé à Menglon ou dans un rayon de 20 km et affecté au logement.

Je, soussigné∙e      , certifie que les informations données ci-dessus sont exactes et complètes, et je m'engage à informer la Mairie de tout changement dans ma situation.

À      , le

Signature :



Ce formulaire de demande de logement et les pièces justificatives devront être adressées par mail à [contact@menglon.fr](mailto:contact@menglon.fr) (un accusé de réception vous sera adressé – à défaut, merci de renouveler votre demande), ou à déposer directement en Mairie. Les dossiers incomplets ne pourront pas être instruits. En cas de fausse déclaration, la demande de logement sera réputée nulle ; si un logement a déjà été attribué, il sera mis fin de plein droit au bail.

|  |  |
| --- | --- |
| Cadre réservé à la commune | |
| Points | **Avis** |

# Annexe : Acte de cautionnement

À remplir par le ou la cautionnaire et joindre un justificatif de revenus

Je, soussigné∙e

né∙e le      , à

domiciliée à

déclare me porter caution simple de M. / Mme

pour les obligations résultant du contrat qui lui a été consenti par le bailleur Commune de Menglon, 5 place de la Mairie, 26410 Menglon, pour la location du logement situé :

J'ai pris connaissance du montant du loyer de       euros par mois. Il sera révisé annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE.

Cet engagement pour une caution simple est valable pour le paiement des loyers, des indemnités d'occupation, des charges, des réparations de dégradations locatives, impôts et taxes, et tout frais éventuel de procédure dus en vertu de ce bail et pour toute sa durée.

Je reconnais également avoir pris connaissance de l'avant-dernier alinéa de l'article 22-1 de la loi du 6 juillet 1989 :

« Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation. »

À      , le

Signature



1. Calculer son quotient familial = (revenu annuel / 12) / nombre de parts

   <https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-charente/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/calculer-son-quotient-familial> [↑](#footnote-ref-1)